



Comité environnement du bassin versant du lac Nick

Date : samedi le 10 juin 2012

COMPTE RENDU DE RÉUNION

Présences :

Josée St-Amand, Lucie Leduc, Jeanine Bernier, Pascale Drolet, Linda Horne, Réjean Beauchemin

1. Confirmation des membres du comité pour 2012:

Josée St-Amand, présidente	josee@st-amand.ca
Réjean Beauchemin, coordonnateur	rbeauchemin@groupe-sm.com
Lucie Leduc	lucie.leduc@inspection.gc.ca
Jeanine Bernier	mosaik2@sympatico.ca
Linda Horne	linda.horne@gmail.com
Pascale Drolet	pascaledrolet@hotmail.com
Nancy Desjardins	nancy_desjardins@yahoo.ca

2. Revue du plan d'action 2012 et répartition des tâches

Acceptation par la municipalité de financer nos actions pour un montant de 5060\$. Toutes les demandes ont été acceptées sauf l'étude hydrique pour le niveau du lac. Le comité préparera une nouvelle demande plus étoffée à l'automne 2012. Un historique du barrage actuel sera préparé ainsi qu'une description de toutes les démarches qui ont été faites jusqu'à maintenant concernant le niveau du lac.

Selon notre maire, notre municipalité est « dévitalisée ». Il semble que des subventions pourraient être disponibles en raison de ce fait. Nous tenterons d'en savoir plus d'ici la prochaine réunion.

3. Suivi de la qualité de l'eau du Lac Nick

Programme d'échantillonnage des tributaires. La municipalité prendra en charge encore cette année l'échantillonnage à 5 reprises des tributaires N3, N4, N5 et N7 et en commandera l'analyse pour phosphore total, coliformes fécaux et matières en suspension. Les résultats seront compilés par Réjean Beauchemin. L'effet sur la qualité des tributaires des travaux des fossés le long du chemin du lac Nick effectués récemment par la ville pourra être mesuré.

Programme de suivi volontaire des lacs du MDDEP. Les prélèvements à la fosse du lac seront effectués par Pascale Drolet et de Lucie Leduc. La coordination de réception des glacières et d'expédition des échantillons sera faite par Réjean Beauchemin. Les dates visées sont les dimanches 17 juin, 22 juillet et 19 août. En cas de météo défavorable les dimanches, les prélèvements seront faits les lundi ou mardi suivants ces dates. Réjean Beauchemin pourra participer au besoin. Les analyses faites par le MDDEP sont : Phosphore total, chlorophylle a, carbone organique dissous. Les coordonnées GPS de la station d'échantillonnage sont :

Latitude NAD83= 45.212502

Longitude NAD83= -72.326008

Mesure de la transparence de l'eau à la fosse. Ces mesures seront faites aux 2 semaines par Jeanine Bernier et Réjean Beauchemin jusqu'au début octobre. Des mesures de transparence seront aussi faites lors des journées d'échantillonnage de la fosse.

4. Lutte à l'érosion

Des rencontres sont prévues cet été auprès des principaux intervenants du domaine du lac Nick afin de les sensibiliser au problème d'érosion sur les chemins du domaine. Une préparation de notre dossier sera faite avant les rencontres. Réjean Beauchemin contactera la municipalité pour savoir pourquoi aucun travail de fossé n'a été effectué vis à vis la plage et les boîtes postales ainsi que pour connaître la limite du terrain de la plage avec le chemin. Nous ferons le point à la prochaine réunion.

Pour les chemins des Sommets de Bolton, nous tenterons d'abord d'avoir sur notre comité un résident de ce secteur. Pascale Drolet fera les recherches en ce sens.

Pour les chemins des Berges du lac Nick, Pascale Drolet vérifiera auprès des membres de l'association leur volonté à ce que le comité puisse faire une vérification du respect des normes de construction de routes, fossés et ponceaux basées sur les bonnes pratiques en matière de contrôle de l'érosion. Réjean Beauchemin obtiendra ces normes.

Nous ferons le point à la prochaine réunion.

Pour la construction du bassin de sédimentation au tributaire N3 et la vidange du bassin à N4, Réjean Beauchemin continuera les démarches d'autorisation auprès du MDDEP et de la MRC.

Sensibilisation et information

La sensibilisation des résidents en matière d'environnement sera faite via un dépliant expliquant notre comité, ses objectifs, ses réalisations, son statut par rapport à l'APLN, etc. L'ajout dans l'APLN de membres supplémentaires situés sur tout le bassin versant du lac aidera le comité à rejoindre le plus de résidents possible afin de les sensibiliser à la préservation du lac Nick. Une ébauche du dépliant sera préparée par Réjean Beauchemin d'ici la prochaine réunion.

5. Niveau du lac

Les mesures du niveau du lac seront effectuées par Jeanine Bernier et Réjean Beauchemin durant tout l'été.

Blog du comité environnement du bassin versant du lac Nick

Nous publiciserons notre blog afin d'augmenter notre visibilité. Les membres du comité sont invités à le visiter au <https://lacnick.wordpress.com/>

Après la réunion, une visite de quelques chemins du domaine du lac Nick a été faite par les représentants du comité environnement afin de constater les problèmes d'érosion sévères. La localisation de la fosse du lac a aussi été expliquée aux membres.